PROCES VERBAL du compte-rendu du Conseil Municipal de Tiranges Séance du 24 juillet 2026

Les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis le 24 juillet 2026 sous la présidence de M. Luc SKRZYNSKI

Sont présents : **Mr Luc SKRZYNSKI, Mr CHARRIAL Thierry, Mme BOUCHARDEAU Florence, Mr MARNHIER Didier, Mr CHAPUIS Cédric, Mme RIBEYRON Joëlle, Mme COULOMB Nadège, Mr AUBERT Fabien, Mme KASSEN Alice, Mr VEAUX Olivier.**

Absente, non excusée : Sarah BERTHET pouvoir à Nadège COULOMB et Olivier VEAUX pouvoir à Thierry CHARRIAL

Secrétaire de séance : Nadège COULOMB

Au préalable visite pour les nouveaux conseillers de 2 bâtiments communaux (Ecole St François d'Assise, immeuble rue des Sabotiers) dans le cadre de leurs nouvelles fonctions.

Monsieur Le Maire ouvre la séance.

1) **Désaffection de parcelle publique vers le privé**

Le conseil a délibéré favorablement pour la désaffection du domaine public vers le domaine privé d'un bout de parcelle à Durand au droit de la propriété de Mme GALINSKI

2) **Mise en place d'un plafond « insonore » au Tire en joie :**

La salle du Tire en joie est très bruyante faute d'absorption du volume sonore. Le conseil a délibéré favorablement (1 abstention) pour la mise en place d'un plafond adapté pour la somme de 1380€ HT

3) **Modification tarif salle polyvalente :**

Le conseil a délibéré favorablement sur la nouvelle tarification et les modalités de location de la salle des fêtes avec application dès les prochains contrats de location

Type de manifestation	Commune*	Hors commune
1) Repas famille (samedi : du samedi à 8H au dimanche à 6h; dimanche: du dimanche à 8h au lundi à 8h)	**120 €**	**250 €**
2) Mariage (du vendredi 14h au dimanche 18h)	**350 €**	**700 €**
3) Bal association/jeune avec entrée payante: (samedi : du samedi à 8h au dimanche à 6h; dimanche: du dimanche à 8h au lundi à 8h)	**150 €**	**700 €**
4) Bal classard (avec présence de classards de Tiranges) (samedi: du	**150 €**	**voir 3)**

samedi à 8h au dimanche à 6h; dimanche: du dimanche à 8h au lundi à 8h) 5) Concours de carte, loto ou autre jeu	**50 €**	**100 €**
6) Réunion association non lucrative (AG,.....)	**Gratuit**	**120 €**
7) Repas association payant sans bal (samedi: du samedi à 8h au dimanche à 6h; dimanche: du dimanche à 8h au lundi à 8h). Si repas dansant revenir au point 3)	**50 €**	**120 €**
8) Don du sang ou utilisation de la salle pour des association altruiste pour manifestation d'intérêt public	**Gratuit**	**Gratuit si lien avec commune de Tiranges**
Pour toutes manifestations outre celles définies en point 7 (vu le faible impact) seront en outre soumis à l'indemnisation des frais de nettoyage et de la consommation électrique au-delà du forfait établi, en vigueur au moment de la location		
Le conseil municipal, sur proposition du maire, pourra juger d'octroyer tout ou partie de réduction dans l'utilisation de la salle pour des manifestations exceptionnelles et reflétant un caractère d'intérêt pour la notoriété de la commune de Tiranges.		
Chaque association dont les statuts sont déposés en mairie de Tiranges, pourra bénéficier d'une manifestation gratuite par année civile, non transposable l'année précédente ou suivante. En cas d'irrespect du règlement d'utilisation de la salle dument constaté lors de l'état des lieux, cette disposition pourra être annulée pour l'association concernée le ou les années suivantes sur décision du conseil municipal.		

4) **Convention CCMVR eaux pluviales, lotissement St Martin :**

La gestion des eaux pluviales est de la compétence depuis 2025 de la CCMVR ; Le conseil a délibéré favorablement pour :
L'adoption du règlement d'attribution du fond de concours communal avec la CCMVR et l'autorisation de la signature de la convention de maitrise d'ouvrage déléguée.

5) **Modification alarme service technique**

Le local communal avait été cambriolé en 2015 ce qui avait impliqué l'installation d'un système d'alarme. Celui-ci est désormais totalement inopérant. Le conseil a délibéré favorablement pour la mise en place d'un nouveau système d'alarme identique à celui de l'agence postale SPARA protection ; (sirène + alerte de 4 personnes sur leur téléphone). L'installation est gratuite et coût de fonctionnement de 62,16€ TTC par mois :

6) **Modifications budgétaires :**

Bilan budgétaire à 6 mois :
Décisions modificatives approuvées :

En dépense de fonctionnement :

- 615221 : travaux sur bâtiment : imputation de 8298€ concernant les frais sur le vestiaire vers le 60632 fourniture en petit équipement.
- Ouverture d'un article pour les indemnités de transport ;

En dépense d'investissement

- Transfert du 2315 (installation, matériel) vers le 21612 (biens historique) de 1700€

A noter que les 4662€ du 2315 seront reversés vers le budget annexe du lotissement

7) **Modification gestion ascenseur arrêt de sécurité :**

Le conseil a délibéré favorablement pour installer un dispositif de coupure qui permet de bloquer l'ascenseur pendant les heures de fermeture de la mairie

8) **Lotissement St Martin ; prix du lot au m² :**

Une première réflexion a été débattue pour fixer le prix de vente des parcelles du futur lotissement de Saint-Martin. Décision finale au prochain conseil municipal.

9) **Bien de section : présentation analyse (Alice KASSEN) .**

Mme Alice KASSEN a présenté un dossier sur l'inventaire des biens de section et des biens communaux avec toutes les implications de gestion. Un groupe de travail a été constitué (Mr Charrial, Mr Chapuis, Mme Coulomb et Mme KASSEN) afin d'établir les modalités de gestion (entretien, fiscalité, utilisation,…) de ces biens en concertation avec les habitants

DOSSIERS DE TRAVAUX

Le conseil a délibéré favorablement pour la réfection électrique du local des boulistes (773€ TTC), pour la réfection du mur derrière la fontaine St Martin (1250€ TTC, avec sollicitions d'une subvention à la comcom de 50%),

INFORMATIONS DIVERSES

Communication du maire sur des sujets d'ordres généraux :

- Prochaine réunion de la commission voirie bâtiment
- Dossier pont du diable ; présentation succincte de l'étude relative au gros entretien futur du pont classé, en lien avec St André et l'Etat.
- Bilan de la réunion relative à la construction du lotissement St Martin avec la CCMVR, le SGEV, et le SDE
- Projet d'alimentation eau hameau du Galy ; Analyse d'alimentation par le Theil.

Le Maire

Luc SKRZYNSKI

MAIRIE DE TIRANGES
R.F.
43530 (HAUTE-LOIRE)